

## Conseil Municipal du jeudi 11 décembre 2008

- ↪ **Aménagement Cœur du Village :** Suite au nouvel appel d'offres, au vu de l'analyse des offres réalisée par la maîtrise d'œuvre, sur proposition de la commission d'appel d'offres le Conseil Municipal attribue le lot 1 (terrassements sols) à la SCREG Sud Ouest, le lot 3 (maçonneries) à l'entreprise THOUY et le lot 4 (assainissement) au groupement d'entreprises THOUY/SOLACO.
- ↪ **Demande de subvention :** Pour faire suite à la proposition de Philippe FOLLIOT député du Tarn, dans le cadre du « programme 122, Action 1 » de l'Etat, une subvention va être sollicitée pour la réfection de la toiture de l'immeuble sis 1 place Saint Blaise.
- ↪ **Marché fourniture :** Le Conseil Municipal décide, dans le cadre de la procédure adaptée, de lancer une consultation pour la fourniture d'environ 800 m<sup>2</sup> de pavés granit.
- ↪ **Fonctionnement Espace Culturel de « La Marquise » :** De nombreux bénévoles vont s'investir dans le fonctionnement de l'ECM et devront suivre des formations. A ce titre le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais liés à ces formations.
- ↪ **Columbarium :** Le projet présenté par Monsieur le Maire est adopté à l'unanimité.
- ↪ **Tarification CLAE :** A la demande de la CAF, dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle politique tarifaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 le Conseil Municipal vote les nouveaux tarifs ci-dessous :
  - Tranche 1 : quotient familial mensuel inférieur ou égal à 250 € : 1<sup>er</sup> enfant 8 €/trimestre, 2<sup>ème</sup> enfant 4 €/trimestre, autre enfant gratuit ;
  - Tranche 2 : quotient familial mensuel supérieur à 250 € : 1<sup>er</sup> enfant 10 €/trimestre, 2<sup>ème</sup> enfant 5 €/trimestre, autre enfant gratuit ;